

Objectif de gestion du fonds

Le fonds a pour objectif la réalisation de plus-values via des prises de participation dans des PME de croissance françaises pour au moins 70% du montant des souscriptions reçues. Ces entreprises disposent, selon l'analyse de la société de gestion, d'une équipe de management complémentaire et expérimentée, d'un positionnement concurrentiel affirmé sur un segment de marché en forte croissance, et d'une perspective de rentabilité potentielle et de valorisation. Elles sont situées dans la zone géographique constituée par les régions Ile-de-France, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le Fonds investira jusqu'à 30% du montant des souscriptions en valeurs mobilières dans le cadre d'une allocation flexible et opportuniste. Cette stratégie conduira le Fonds à investir en actions ou obligations d'entreprises foncières, OPCVM actions ou indiciels (ETF) spécialisés sur le secteur immobilier et produits de taux obligataires et monétaires.

Principaux risques supportés par le fonds

Les principaux risques supportés par le fonds sont le risque de liquidité (les titres non cotés ne bénéficient pas d'une liquidité immédiate, les investissements réalisés par le fonds étant susceptibles de rester immobilisés durant plusieurs années, et les conditions de marchés défavorables peuvent limiter ou empêcher la cession des titres admis sur un marché Financier), et le risque de crédit (ou risque de défaillance de l'émetteur, conduisant celui-ci à un défaut de paiement). Ces risques peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Les autres risques sont détaillés dans le règlement du fonds (risque de perte en capital, risque lié aux obligations convertibles, risque de taux, risque actions, risque lié aux investissements en actions de petites capitalisations, risque de liquidité, risque lié à l'évaluation des titres non cotés, risque lié au niveau des frais et risque de change).

Caractéristiques du fonds

Forme juridique : FIP

Société de gestion : Odyssee Venture

Commercialisateur : Union Financière de France Banque

Durée de vie : 7 ans, éventuellement prorogable jusqu'à 2 fois 18 mois soit jusqu'au 28/02/2027 au plus tard

Code ISIN : FR0013216967

Date de création : 28/02/2017

Fréquence de valorisation : Mensuelle
dernier jour ouvré du mois

Frais de gestion max du fonds (1) : 3,72 % TTC

Eligibilité fiscale : IR (18% de réduction à la souscription)

(1) Hors frais de Commissaire aux comptes, du Dépositaire, de la gestion du passif et de gestion administrative et comptable versés directement par le Fonds

Commentaire du gérant

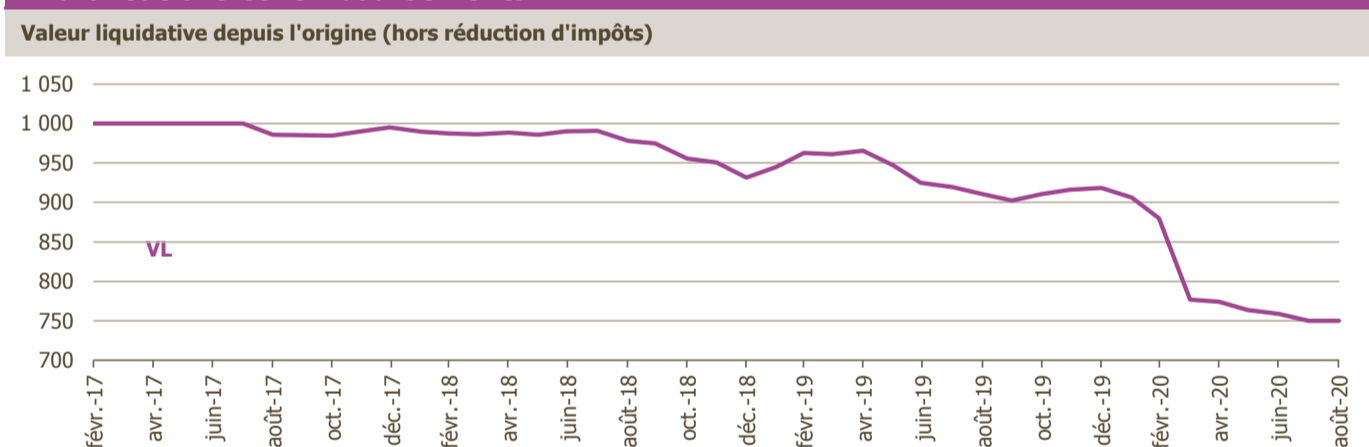
Après clôture de sa période de souscription le 28 avril 2018, le FIP UFF FRANCE CROISSANCE a entamé sa période d'investissements. Dès lors, votre Fonds dispose de 30 mois pour réaliser ses investissements et atteindre son quota de titres éligibles.

Il poursuivra ses investissements au 3ème et au 4ème trimestre.

La crise sanitaire nous a conduit à compléter 2 provisions partielles sur le trimestre.

Valorisations et remboursements

(source société de gestion)



Remboursements partiels effectués

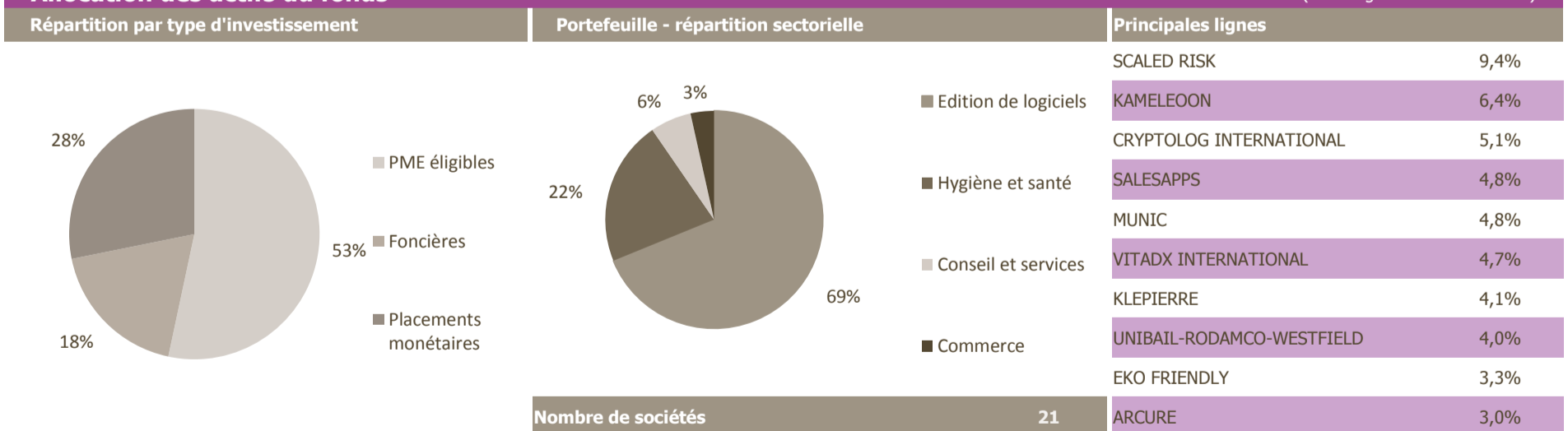
Date	Montants
------	----------

Aucun remboursement partiel effectué à ce jour

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps

Allocation des actifs du fonds

(source gestionnaire financier)



Le fonds d'investissement de proximité (FIP), catégorie de fonds commun de placement à risque, a pour objectif de financer en fonds propres les sociétés non cotées en bourse implantées dans une zone régionale spécifique. L'investissement dans le fonds comporte des risques notamment de perte en capital et d'illiquidité ainsi qu'un blocage de l'épargne sur l'ensemble de la durée de vie du fonds.

Les informations sur les valeurs contenues dans ce document ne sont pas assimilables à des recommandations personnalisées d'acheter ou de vendre ces valeurs et n'ont aucune valeur contractuelle. L'accès à ce fonds peut faire l'objet de restrictions et l'UFF ne peut le proposer à une personne si la loi de son pays d'origine ou de tout autre pays qui lui serait applicable ou s'appliquerait à ce fonds l'interdit. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.

Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Toute souscription ne peut être effectuée qu'après lecture du dernier prospectus/règlement du fonds visé par l'AMF, qui détaille, notamment, les principaux risques de ce fonds, la durée de placement recommandée et les frais appliqués. Le prospectus/règlement du fonds, le document d'information clé pour l'investisseur (DICI), ainsi que les derniers documents périodiques, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès de l'Union Financière de France Banque ou sur le site www.uff.net. Il est précisé que la consultation de ce document ne vous dispense pas de consulter vos propres conseils afin de vous permettre de vous forger une opinion sur l'adéquation du produit à vos objectifs d'investissement et à votre situation. L'UFF décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord l'express de l'UFF. Union Financière de France Banque, 32, avenue d'Iéna 75116 Paris - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Paris - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.